

## REMARQUES SUR LE PRÉTENDU SOUS-DIALECTE DE LA TRIPHYLIE

1. L'hypothèse selon laquelle un parler triphylien aurait pu exister dans le milieu éléen a été soutenue depuis Meister (1889, 10-15) à la lumière d'un décret concernant les habitants de la ville triphylienne de Scillonte (*IvO* 16), trouvé cependant à Olympie. Il s'agit d'un document dirigé contre les habitants de la ville en cas d'une possible révolte contre les Eléens. Compte tenu de certains traits linguistiques remarquables présents dans le texte, il se pourrait que le décret ait été rédigé avec des termes et tournures propres au terroir.

L'hypothèse d'un sous-dialecte triphylien a été reprise d'une façon plus ou moins implicite chez des auteurs tels que Kieckers (1932, 236-237)<sup>1</sup>, mais ce n'est qu'à partir de Kiechle (1960) qu'elle a été abordée d'une façon plus approfondie. Ce dernier savant suit deux voies différentes dans son enquête: (a) il essaie de montrer à l'aide de certains passages d'auteurs littéraires d'une part<sup>2</sup>, que les habitants de la région triphylienne ne provenaient pas originellement de la même souche que les Eléens, et de l'autre, qu'ils ont joui d'un certain statut spécial (peut-être une sorte d'autonomie) à un moment donné de leur histoire; (b) il reprend l'idée de Meister selon laquelle les habitants de la Triphylie auraient parlé un sous-dialecte spécial dont les traits caractéristiques se laissent entrevoir cette fois-ci non seulement à partir de l'inscription *IvO* 16, mais aussi d'un texte provenant de la ville triphylienne de Lépréon (*vid. infra* § 2).

Dans notre enquête on abordera le dossier des traits linguistiques qui ont été considérés d'une façon ou d'une autre comme triphyliens<sup>3</sup> en nous écartant de toute considération historique et de tout témoignage non attesté épigraphiquement. Il va sans dire que les conclusions auxquelles on arrivera ne peuvent nullement ni confirmer ni infirmer les résultats que l'on peut tirer d'un rapprochement historique ou historiographique fourni par les sources littéraires, qui constitue à lui seul une autre recherche indépendante en principe de la nôtre.

2. Le corpus des inscriptions étant à présent très limité malgré l'apparition de nouveaux textes, on emploiera le terme triphylien dans la signification la plus large: on y inclura donc non seulement les documents provenant des villes triphyliennes, mais aussi l'inscription *IvO* 16 en rapport direct avec Scillonte. Ce n'est donc que d'une façon purement conventionnelle que l'on utilisera le terme triphylien, qui apparaîtra pour cette raison dorénavant entre guillemets.

Le dossier "triphylien" dont nous nous sommes servis est le suivant: *IvO* 16 (Olympie, 450-425); *SEG* 15 n. 253 (Lépréon, V s. a.C.); *SEG* 31 n. 356 (Kombothékra, 550-500); Siewert *Tyche* 2, 1987 (Vallée de l'Alphée, IV s. a.C.)<sup>4</sup>.

D'autre part, soulignons le critère méthodologique sur lequel s'appuiera notre analyse des faits: on n'admettra comme "triphylien" que les traits spécifiques et exclusifs de la région, c'est-à-dire, s'opposant d'une façon constante à leur contrepartie attestée dans le reste du corpus des inscriptions éléennes. Le cas échéant, on fera mention d'autres dialectes grecs qui pourront illustrer et peut-être éclaircir en quelque mesure les faits que nous nous proposons d'envisager.

3. On rassemblera les traits linguistiques jusqu'ici considérés comme "triphyliens" en divisant la plupart des paragraphes suivants en (A) (inscriptions "triphyliennes") et (B) (inscriptions éléennes).

1. D'autres auteurs semblent plus prudents, cf. Bechtel 1923, 822.

2. Cf. Strab. VIII 335; Hdt. VIII 73; Xén. Hell. VI 5, 2; *vid. Kiechle* 1960, 337-341.

3. Nous n'avons pas analysé la totalité des traits considérés par Meister, comme "triphyliens". On a choisi simplement ceux qui ont été postérieurement admis (*vid. Thumb-Kieckers* 1932, 236) en laissant de côté ceux qui ont été exclus par les propres défenseurs de l'hypothèse du triphylien.

4. La référence des inscriptions sera la suivante: *IvO* 16; *SEG* 15; *SEG* 31; Siewert 1987.

3.1. Graphie <Z> pour noter l'aboutissement de \*dj, \*j- (Meister 1889, 11; Thumb-Kieckers 1932, 237; Kiechle 1960, 341):

(A) *IvO* 16: <Δ> /d/, Νικαρχιδαι .1.11; δαμιοργια .2; ΔΙ .6.7.12; τοδε .19, etc.

<Z> /dd/, καζαλεμενον (<\* κατ-δαλεμενον) .19; [εμ]ιολιζοι (<\* dj) .8.

(B) *IvO* 5 (500): <Δ> /d/ et /dd/ (<\*dj), δε .2; Δι .4; [θ]ῶαδῶν .3; *IvO* 9 (500): δε .3; δεοι .3; δαμος .9; καδαλεμενοι (<\*td) .6-7; καδαλεοιτο .8; *IvO* 14: επιδεκατῶν .1; χραιδοι .3, etc.

*IvO* 3 (475): <Z> /d/, ζιφ[φυιον] .1; ολυμπιαζῶν .2; ζικαια .5, etc.

On constate en effet dans *IvO* 16 la présence de la graphie <Δ> pour noter l'avatar de l'ancien /d/, mais <Z> pour la géminée /dd/ (quelle que soit l'origine de /dd/, c'est-à-dire, provenant tantôt de \*dj, tantôt d'une ancienne géminée). Dans le reste des inscriptions éléennes on vérifie l'emploi exclusif de <Δ> pour la notation de /d/ ou /dd/ ou bien celui de <Z> pour /d/ et probablement aussi pour /dd/ malgré le manque d'exemples pour ce dernier cas<sup>5</sup>. On pourrait alors (si ce n'est pas une conséquence répondant à un simple hasard de la documentation) apercevoir dans les inscriptions éléennes l'emploi exclusif et non alternant de <Δ> ou bien celui de <Z> pour la notation de /d/ et /dd/. L'inscription *IvO* 16 s'écarterait de cette façon du reste des inscriptions éléennes avec la distinction graphique de /d/ (graphie <Δ>) et de /dd/ (graphie <Z>). Cependant, et ceci pourrait être d'une certaine importance, il existe une autre inscription éléenne qui présente deux signes différents pour la représentation graphique de /d/ et /dd/: Schwyzer 424 (350): <TT> /dd/, νοστιτην .7; ατταμιον .7; <Δ> /d/, δε .1; δαμοσιωμεν .3. En dehors alors de l'utilisation d'une graphie (<TT> et <Δ> dans le cas de Schwyzer 424) ou d'une autre (<Z> et <Δ> dans *IvO* 16), la situation pourrait être identique dans les deux inscriptions: /d/ et /dd/ y reçoivent une graphie différente<sup>6</sup>. Il faudrait alors, à notre avis, se demander pourquoi on distingue graphiquement /d/ et /dd/ et si l'on pourrait en déduire des conclusions d'ordre phonétique. Ce faisant, on envisagerait un problème à résoudre dans l'ensemble des inscriptions éléennes et non pas restreint à une inscription susceptible de refléter un trait proprement "triphyléen".

3.2. Notation de l'aspiration initiale (Meister

1889, 12; Kiechle 1960, 340):

(A) *IvO* 16 ποθελομ[ενῶ] .10; *SEG* 31 ηιαρον Αρταμιτος Λιμνατιος; *SEG* 15 ηυιος.

(B) *IvO* 12 (475-450) αφεκε .2-3.

Si l'on tient compte du fait que /h/ initial devant voyelle s'est amui comme le montrent les graphies en cas d'éliision et l'absence de la marque que présentent déjà les inscriptions éléennes le plus anciennes<sup>7</sup>, l'exemple "triphyléen" ποθελομ[ενῶ] avec graphie <Θ> au lieu de <Τ> est remarquable.

La forme, malgré tout, trouve une contrepartie dans une inscription éléenne, non rattachée cette fois-ci à la région triphylienne: il s'agit de αφεκε mentionné plus haut. Les deux cas pourraient remonter, cependant, à l'époque où l'aspiration existait encore, constituant dès lors de véritables archaïsmes en éléen. Du point de vue synchronique, les deux termes auraient pu avoir été sentis à un moment donné comme un seul mot, l'aspiration n'y étant plus en position initiale. Disons en plus que le phénomène de l'amuissement concerne l'inscription *IvO* 16 où, à l'exception justement de ποθελομ[ενῶ], l'absence de la notation de l'aspiration y est présente (cf. κ' α πολις .7).

D'autre part, j'analyserais volontiers différemment les termes ηιαρον et ηυιος dont le signe de l'aspiration initiale est noté. Toutefois, ηιαρον pourrait, à notre avis, appartenir à une inscription non spécifiquement triphylienne. La raison repose sur l'invocation de la déesse Artémis avec l'épiclèse Λιμνατις, fort bien connue en Laconie et en Messénie, comme le montrent plusieurs attestations épigraphiques et aussi des notices fournies par Strabon et Pausanias à ce sujet<sup>8</sup>. Malgré cette dernière possibilité, ces deux exemples (ηιαρος et ηυιος) pourraient en effet constituer un trait propre et exclusif du parler de la région triphylienne. Pour notre connaissance du dialecte éléen, l'apport des deux formes n'est certes pas négligeable, mais il ne faut pas le surestimer non plus. On dispose en effet d'autres exemples de flot-

5. Néanmoins l'utilisation de la graphie <Z> pour noter le résultat de \*j- (dont l'évolution est la même que \*dj-) n'est pas inconnue. On compte un seul exemple: Ζευξια[ι] *IvO* 15 (450-425), mais l'inscription ne nous livre aucun cas de /d/ ou /dd/. *Vid.* pour les exemples Thévenot-Warelle 1988, 108-109.

6. Pour une interprétation des différentes graphies employées dans les inscriptions éléennes *vid.* Méndez Dosuna 1989.

7. *Vid.* Thévenot-Warelle 1988, 89-93.

8. *Vid.* Strab. VIII 362; Paus. IV 31, 3; *IG* 5, 1 n. 1431.38-39 (Messénie, 78 p.C.).

ments graphiques semblables dans d'autres régions grecques. Il est intéressant de souligner dans le même ordre d'idée que dans la région de l'Ouest et de Nord-Ouest de l'Arcadie il y a des indices en faveur d'une psilose ancienne, tout au contraire de ce qui arrive dans le reste de l'Arcadie où la présence de la notation de l'aspiration est constante. Tenant compte du voisinage des régions arcadiennes conservées et de l'Elide, Dubois<sup>9</sup> invoque l'influence de l'éléen pour expliquer la psilose des inscriptions arcadiennes. On pourrait alors songer à un contact spécialement vivant entre les habitants des deux zones. Mais même si l'on refuse cette dernière hypothèse (qui serait toujours *ad hoc*), le fait important, à notre avis, est le parallélisme que montrent les deux cas, c'est-à-dire, les apparentes incongruités existent dans les deux régions, sans que pour cette raison on doive pencher pour l'existence de divers sous-dialectes indépendants et autonomes dont la raison d'être devrait reposer sur d'autres indices de plus grand poids.

3.3. Absence de rhotacisme en position finale (Siewert 1987, 276):

(A) *SEG* 31: Αρταμιτος Λιμνατιος; *SEG* 15: Αλκανορος ηυ[ι]ος .1; Κορδαφος .2.

*IvO* 16: τοιρ Μαντινεσι .18; ταρ δε .11; mais αξιοσυλος γενοιτο .6; τας αμερας .3.5; τις μαννοι .19; μευς Ολυμπικος .15, etc.; Siewert 1987: τοιρ Τριφυλιοιρ .1; Μακιστιοιρ .2-3.; τιρ .3; δικαιορ .5; πολιτειομενοιρ .5-6; ταρ Αθαναρ .7-8; mais μηνος .10; Λυσιαδας .10; Αγιας .10; Μεναλκης .11; Αγεμονευς .11, etc.

(B) *IvO* 3 (475): τας πο[λι]ος .3; ανευς βολαν .8; *IvO* 4 (475): χρῆ μ[α]τιοις οτι .1; δραχμας αποτινοι .3; *IvO* 5 (500): ξενος επει .1; αποδοῖς ενῆβει .3; *IvO* 5 (500): θεαρως ειῆ .1; καλιτεροῖς εχῆν .3; *IvO* 12 (475-450): Σφινγας γονον .2-3; ιαρῶς τῶ .4, etc.; *IvO* 9 (500): τοιρ Φαλειοις .1; τιρ τα .8; mais τοις Ἐρφαδοις .1; *IvO* 11 (500-475): τοιρ Χαλαδριοιρ .1; mais τις συλαιῆ .5; *IvO* 18 (425): τᾶρ γᾶρ εν .2; μῆνορ αι .6; mais μανασιοῖς δυο .5.

L'absence du reflet graphique du rhotacisme ne peut être invoqué à l'appui de l'existence du sous-dialecte "triphylien". Bien au contraire, la notation du phénomène n'est pas du tout régulière dans l'ensemble des inscriptions éléennes aussi bien que triphyliennes. Un simple échantillon des faits pourrait suffire<sup>10</sup>: dans *IvO* 16 la graphie <P> au lieu de <Σ> se trouve dans des cas tels que τοιρ ταρ, mais manque

absolument dans ceux de τας αμερας τις μαννοι, etc. Dans Siewert 1987, plus récente, la notation <P> est constante sauf quand il y a une pause plus marquée entre les termes de l'inscription (p. ex. dans l'énumération de noms propres). Dans le reste des inscriptions éléennes archaïques on peut relever l'absence totale de la graphie <P> (*IvO* 3, 4, 5, 7), ou bien le flottement entre les deux graphies <P> et <Σ> (*IvO* 9, 11, 12, 18, 718), au contraire de ce qui se passe dans les inscriptions appartenant à une époque plus tardive où la graphie <P> est bien plus fixe.

Bref, étant aléatoire dans les inscriptions "triphyliennes" et éléennes, la notation graphique reflétant le phénomène du rhotacisme semble nous interdire d'en tirer des conclusions en faveur d'un sous-dialecte "triphylien".

3.4. Datif Μαντινεσι (Meister 1889, 11; Thumb-Kieckers 1932, 237; Kiechle 1960, 341).

La forme de dat. plur. Μαντινεσι *IvO* 16.17, dont le /e/ est généralement considéré comme long et rapporté aux nom. *sg.* en -ης de l'arcadien<sup>11</sup>, est à rejeter du corpus "triphylien" à notre avis. En effet, une nouvelle inscription éléenne publiée par Siewert (1981, 228) nous livre la forme Θεσπιασιν, dat. plur. de l'ethnique Θεσπιεύς dont la structure est semblable à celle de Μαντινεσι. L'exemple Θεσπιασιν invite à y voir une forme Μαντινεσσι à /e/ bref, ainsi que le montre tout récemment García Ramón 1988, pour qui la forme Μαντινεσι répondrait alors à un nom. Μαντινεύς (comme Θεσπιασιν à Θεσπιεύς). Il s'agirait en conséquence d'un datif en -σσι (noté cette fois-ci avec un seul sigma, tout comme οσοι .21 au lieu de οσσοι dans la même inscription), analogique du datif en -σσι provenant des thèmes en -s du type εὐγενής, etc. En effet, les points de contact entre les deux paradigmes sont assez nombreux (en fait, tous les cas sont semblables sauf le nom. *sg.*)<sup>12</sup>.

3.5. Le nominatif μευς (:att. μήν) (Meister 1889, 11; Thumb-Kieckers 1932, 237; Kiechle 1960, 341).

Il est malaisé de savoir *a priori* si le nom. μευς

9. *Vid.* Dubois 1986, 50-51.

10. Pour l'exposition des faits, *vid.* Thévenot-Warelle 1988, 78-80.

11. *Vid.* Thévenot-Warelle 1988, 48-49, avec les différentes hypothèses que l'exemple a reçues.

12. *Vid.* aussi Dobias-Lalou 1988, 119-120 pour l'explication des datifs des thèmes en -eus que présentent les inscriptions de Cyrène.

(*IvO* 16 .15) constitue un trait exclusif du “triphylien” puisque le reste des inscriptions éléennes ne nous livre aucun renseignement sur cet aspect. En raison alors du hasard de notre documentation, on ne peut désormais dresser aucune correspondance entre la prétendue forme “triphylienne” et l’hypothétique forme éléenne. Malgré tout, devant les lacunes de notre documentation, on ne doit pas éluder la question, même si nous risquons de faire appel à des formes hypothétiques, c’est-à-dire, non attestées.

On pourrait songer à la possibilité de l’existence d’une forme \*μην (ou \*μαν) dans une inscription non “triphylienne” et ceci ne constituerait pas forcément une preuve de caractère “triphylien” de μευς. Etant donné que μευς s’explique assurément comme le résultat de l’analogie à partir de Ζεύς<sup>13</sup>, il se pourrait non seulement que μευς ait existé auprès de \*μην (ou \*μαν) mais aussi Ζεύς à côté de \*Ζην ou Ζαν. D’ailleurs on pourrait invoquer à cet égard l’existence de la glose d’Hésychius (quoique de provenance inconnue) Ζάν Ζεύς. Désormais, μευς et \*μην (ou \*μαν) d’une part, et Ζεύς et Ζαν (ou \*Ζην) de l’autre, auraient pu avoir coexisté dans les inscriptions éléennes, sans que le caractère “triphylien” ou éléen puisse être attribuable en principe à une forme ou à une autre.

3.6. Part. parfait du v. γράφω (Meister 1889, 12; Thumb-Kieckers 1932, 237; Kiechle 1960, 341):

(A) *IvO* 16: γεγραμ[μ]ε[ν]οι .14 (2x), mais ενηγραφενται Siewert 1987, 257.2.

(B) *IvO* 9 (500): εγραμενοι .10.

On a assigné le qualificatif “triphylien” à la forme γεγραμ[μ]ε[ν]οι (*IvO* 16), en face de εγραμενοι (*IvO* 9), attesté dans une inscription éléenne. Il faudrait néanmoins faire mention maintenant de l’existence de la forme ενηγραφενται appartenant au dossier “triphylien”. Mais en dépit de l’existence de cette dernière forme, on signalera que la coexistence dans un même dialecte de doublets avec ou sans reduplication syllabique dans les formes de parfait se produit dans d’autres dialectes grecs. On mentionnera à l’appui de notre argumentation le cas du dialecte crétois où dès l’époque archaïque forme à redoublement et forme à voyelle longue ou brève ont coexisté: εγραπ[αι] Eleutherna 13.7 (VI s. a.C.); ηγραμενα Axos 9. 3-4 (VI s. a.C.); εγραπται G 41 II 6 (V s. a.C.), etc.<sup>14</sup>.

Le parallélisme avec notre cas n’est que trop évident.

4. On conclura cette brève enquête en signalant tout d’abord que la valeur des indications fournies par les sources “triphyliennes” ne laisse pas d’être sujette à caution. En effet, la raison principale en est facile à saisir: la minceur des données du terroir. Il est extrêmement difficile de savoir quelles conséquences on peut tirer d’une documentation si clairsemée.

Sans oublier alors les difficultés de départ, on peut affirmer néanmoins que du point de vue strictement linguistique il n’y a aucune raison pour soutenir l’existence d’un sous-dialecte “triphylien”. Il est particulièrement intéressant de noter que seule la présence de la marque de l’aspiration initiale dans deux inscriptions de notre corpus (cf. 3.2.) pourrait être assignable au prétendu sous-dialecte. Mais on aurait tort, à notre avis, de postuler l’existence du parler avec ce dernier argument comme seul appui.

Personne ne doute que des différences intra-dialectales ont existé dans l’Antiquité, tout comme elles existent dans les parlers de n’importe quelle langue de nos jours, mais c’est une hypothèse indémontrable pour l’instant dans le cas de l’éléen.

Toutefois, il va de soi que les conclusions auxquelles nous sommes arrivés peuvent connaître certaines modifications au fur et à mesure que le corpus éléen s’accroîtra avec la découverte de nouvelles inscriptions.

A. STRIANO

13. Vid. Bechtel 1923, 850; Thumb-Kieckers 1932, 246; Buck 1955, 93.

14. Pour une relation des exemples crétois appartenant aux époques archaïque et hellénistique, vid. Bile 1988, 222-224.

## BIBLIOGRAPHIE

- F. Bechtel 1923: *Die griechischen Dialekte. II: Die westgriechischen Dialekte* (Berlin).
- M. Bile 1988: *Le dialecte crétois ancien. Etude de la langue des inscriptions* (Paris).
- C. Dobias-Lalou 1988: *Recherches sur le dialecte des inscriptions grecques de Cyrène* (thèse dactylographiée, Paris).
- L. Dubois 1986: *Recherches sur le dialecte arcadien* (Louvain-la-Neuve).
- J. L. García Ramón 1988: Proportionale Analogie und griechische Morphologie, *Colloquium der indogermanischen Gesellschaft: Wackernagel und die Indogermanistik heute* (Bâle, à paraître).
- F. Kiechle 1960: Das Verhältnis von Elis, Triphylien und der Pisatis im Spiegel der Dialektunterschiede, *RhM* 103, 336-366.
- R. Meister 1889: *Die griechischen Dialekte auf Grundlage von Ahrens' Werk "De Graecae linguae dialectis"*, II (Göttingen).
- J. Méndez Dosuna 1989: On the value(s) of Z in archaic elean inscriptions, *1. Internationales Symposium über Achaia und Elis in der Antike* (Athènes).
- E. Schwyzer 1923: *Dialectorum Graecarum exempla epigraphica potiora* (Leipzig).
- P. Siewert 1981: X. Bericht über die Ausgrabungen in Olympia, Berlin (*SEG* 31).
- 1987: Die neue Bürgerrechtsverleihung der Triphylier aus Mási bei Olympia, *Tyche* 2, 275-277.
- A. Thévenot-Warelle 1988: *Le dialecte grec d'Elide. Phonétique et phonologie* (Nancy).
- A. Thumb – E. Kieckers 1932: *Handbuch der griechischen Dialekte I* (Heidelberg).

## SUMMARY

### THE SUBDIALECT OF TRIPHYLIA

In our paper we will try to answer to the question whether a Triphylian sub-dialect can be really assumed according to epigraphical data.

In order to find a solution to the problem we may exploit the so-called Triphylian features: (a) the spelling <Z> for the outcome of \*dj \*j-; (b) the question whether /h-/ existed in the Triphylian sub-dialect; (c) the absence of rhotacism in final /s/; (d) the dative

Μαντινῆσι; (e) the nominative μευς; (f) the perfect participle εγραμμενος γεγραμμενος.

We will argue that the existence of a Triphylian sub-dialect is based on uncertain grounds. The meagre data are insufficient to reveal unmistakably the existence of whatever sub-dialect in the Elean milieu, which, however, can be assumed from a theoretical point of view in all kind of languages and dialects.